Département de Seine et Marne

MAIRIE DE JOUARRE
77640
Tél : 01 60 24 26 26
www.jouarre.fr

Jouarre, le 13 novembre 2026

CONVOCATION

Objet : Conseil Municipal du 20 novembre 2026

Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L. 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite à participer à la séance publique du Conseil Municipal de Jouarre qui aura lieu le :

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026 à 20 heures 00
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2026

2026-11-001 : Participation aux frais de fonctionnement des écoles de Jouarre pour l'année scolaire 2026-2027
2026-11-002 : Acceptation du legs particulier de Monsieur Jean-Louis Edmond TARDIEU
2026-11-003 : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2027, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
2026-11-004 : Passage en agglomération du hameau de Moras sur la RD407
2026-11-005 : Modification du règlement intérieur de l'accueil péri-scolaire et de l'alsh 2026-2027
2026-11-006 : Tarifs 2026 à compter du 1er janvier 2027 – location des salles communales et du matériel
2026-11-007 : Service public de la petite enfance — reversement de l'accompagnement financier de l'état au titre de l'année 2026 à la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie
2026-11-008 : Fixation du nombre d'adjoints au maire
2026-11-009 : Fixation des indemnités de fonction du maire, des adjoints au maire et du conseiller municipal délégué à compter du 1er janvier 2027
2026-11-010 : Élection des membres de la commission d'appel d'offres à la suite de la démission de Mme Magali WEBER
2026-11-011 : Remplacement d'un membre au sein de deux commissions municipales permanentes
2026-11-012 : Adhésion au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne
2026-11-013 : Demandes de subventions au département de Seine-et-Marne et à la région Ile-de-France dans le cadre du bouclier de sécurité - acquisition d'un véhicule équipé pour la police municipale

DÉCISIONS MUNICIPALES

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Gabriel DAGORN

MAIRIE DE JOUARRE (S.-&-M.)

Monsieur le Maire - Mairie de JOUARRE - Place Auguste Tinchant - 77640 JOUARRE
: 01 60 24 26 26 - @ : contact@mairie-jouarre.fr